

Beauchamp
Bessancourt
Cormeilles-en-Parisis
Eaubonne
Ermont
Franconville
Frépillon
Herblay-sur-Seine
La-Frette-sur-Seine
Le Plessis-Bouchard
Montigny-lès-Cormeilles
Pierrelaye
Saint-Leu-la-Forêt
Sannois
Taverny

Opération « Une naissance, une plantation »

SAMEDI
23
NOVEMBRE
2019
À 10H

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2017 ?

Vous souhaitez planter un arbre
à son nom sur la coulée verte
à Cormeilles-en-Parisis ?

**Inscription obligatoire
auprès de votre mairie avant le 25 octobre 2019**



ValParisis
AGGLO

Opération « Une naissance, une plantation »

Plantez un arbre symbolique pour votre enfant !

Si vous habitez l'une des 15 communes de la Communauté d'agglomération (Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay-sur-Seine, La-Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois, Taverny) **et que votre enfant est né en 2017**, Val Parisis et l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France vous offrent gratuitement la possibilité d'avoir un arbre qui portera le nom de votre enfant. Par ce geste, vous lui permettrez d'être le parrain d'un arbre et de le voir grandir avec lui.

La plantation aura lieu **samedi 23 novembre 2019 à 10h** sur la coulée verte des Bois Rochefort à Cormeilles-en-Parisis.

Pour participer à cette opération, retournez le coupon-réponse ci-dessous dûment complété à votre mairie, **avant le 25 octobre 2019**.

Un carton d'invitation avec le plan pour se rendre sur la parcelle vous sera envoyé par mail avant l'inauguration.

COUPON-RÉPONSE

Opération « Une naissance, une plantation » 2019

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Adresse (obligatoire) :

.....

Tél. :

Mail (obligatoire) :

Souhaite qu'un arbre planté sur l'espace naturel régional de la coulée verte des Bois Rochefort porte le nom de mon enfant

..... né le 2017

La présence de votre enfant ainsi que la vôtre sont nécessaires lors de l'inauguration samedi 23 novembre 2019, à 10h, à Cormeilles-en-Parisis.

- Coupon à retourner à votre mairie avant le 25 octobre 2019 -